845.89
L523 d

DEUX CENTIEME ANNIVERSAIRE

DE LA

FONDATION

DES

ECOLES CHRETIENNES

PAR LE

VÉNÉRABLE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE.

Sermon prononcé dans l'église Notre-Dame de Montréal, le 12 octobre 1880,

Par l'abbé M. LEGARE,

Préfet des Etudes au Collége de l'Assomption.

MONTRÉAL :
J. CHAPLEAU & FILS, Imprimeurs.

1881.

DEUX CENTIEME ANNIVERSAIRE

DE LA

FONDATION

DES

ECOLES CHRETIENNES

PAR LE

VÉNÉRABLE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE.

Sermon prononcé dans l'église Notre-Dame de Montréal, le 12 octobre 1880,

Par l'abbé M. LEGARE,

Préfet des Etudes au Collége de l'Assomption.

MONTRÉAL :
J. CHAPLEAU & FILS, Imprimeurs.

1881.

Permis d'imprimer :

N. Z. LORRAIN, V. G

Montréal, 24 Février 1881.

DEUXIEME CENTENAIRE

DE LA

FONDATION DE L'INSTITUT

DES

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

Fuit homo missus a Deo (*Joan, I, 6.*)
Il y eut un homme envoyé de Dieu.

MONSEIGNEUR,

MES FRÈRES,

A la veille de quelques grands événements, de ces événements qui frappent les yeux et les esprits, qui étonnent le monde et changent l'aspect des sociétés ; ou bien, à la veille de ces faits historiques qui, sans opérer de si

58635

profondes transformations, sont cependant destinés à promouvoir le bien d'une manière considérable, il surgit généralement un homme aussi extraordinaire que ces faits eux-mêmes, un homme aux qualités supérieures, aux vertus éminentes, et qui est destiné à donner naissance à ces faits. La raison de ceci, c'est que, de tout temps, après comme avant la chute originelle, les voies de la Providence ont toujours été de sauver l'homme par l'homme, de faire du bien aux hommes par des hommes. C'est ainsi que, dans l'antiquité, parurent à diverses époques Abraham, Moïse, David, et tant d'autres personnages encore ; c'est ainsi que l'ère nouvelle a vu briller d'âge en âge d'illustres individualités, et entre autres la grande figure du Vénérable Jean-Baptiste de la Salle, dont nous sommes heureux de rappeler la mémoire aujourd'hui, à l'occasion du deux centième anniversaire de la fondation des Ecoles Chrétiennes, son œuvre par excellence, et en présence des bienfaits immenses accomplis par cette œuvre.

Le Vénérable de la Salle naquit en 1651,

au milieu même de ce 17ème siècle, si fécond en hommes célèbres et en institutions utiles ; et lui-même, ainsi que son institution, devaient faire leur marche au milieu de toutes les merveilles enfantées par ce siècle.

Les œuvres de création nouvelle, aussi bien que les œuvres de régénération, accusent dans le passé un besoin ou une décadence. L'œuvre du Vénérable de la Salle avait ce double caractère : elle était une création, il ne s'était jamais rien vu de tel dans les siècles antérieurs ; elle était une régénération, les quelques institutions en ce genre, qui existaient avant elle, étant bien loin d'offrir les garanties de perfection et de permanence exigées en de telles rencontres. Mais, pour accréditer de telles œuvres auprès des peuples, il faut certains caractères, certains signes auxquels on les reconnaisse, et qui enlèvent tout doute sur leur à-propos et sur leur utilité. Or ces signes ici, sont la mission, l'hérédité de cette mission, et la conformité des actes de cette mission. Je m'appliquerai donc à vous prouver dans cet

entretien : 1o. Que le Vénérable de la Salle a eu mission de fonder les Ecoles Chrétiennes ; 2o que sa Congrégation, ou l'Institut des Frères, a hérité de son esprit et de sa mission ; et en 3ème lieu, que l'enseignement des Ecoles Chrétiennes a parfaitement correspondu dans tous les temps à cette mission.

Et d'abord : Le Vénérable de la Salle a eu mission pour fonder les Ecoles Chrétiennes.

I

Mes Frères, l'Eglise catholique a reçu la mission divine d'enseigner dans tous les temps, et universellement : *Euntes..... docete*, telle est la parole du Maître. Mais, de même que, dans les premiers jours, le ministère de la charité publique ne put s'exercer régulièrement que lorsqu'il eut été confié à un ordre particulier ; de même que plus tard l'œuvre des séminaires ne put fonctionner avec exactitude que quand M. Olier et sa Congrégation s'en furent chargés par la volonté de Dieu ; ainsi l'œuvre des Ecoles Chrétiennes ne put s'accomplir à la satisfaction universelle que lorsqu'elle eut à sa tête une fondation particulière, inspirée par Dieu, et n'ayant que ce seul but à poursuivre.

Déjà, en différents temps, il s'était fondé des Ecoles, des Ecoles célèbres aussi et très-

nombreuses ; mais, soit que les temps ne fussent pas encore arrivés, soit que leurs fondateurs n'eussent pas l'esprit de Dieu, et manquassent d'habileté, soit enfin que l'intérêt des grands et des puissants, ou d'autres passions individuelles s'y opposassent, ou bien ces Ecoles disparurent après quelques années seulement, ou bien elles ne répondirent pas au besoin et à l'attente générale. Et ainsi ,très-souvent les peuples furent laissées des années, et même des siècles entiers, sans l'instruction nécessaire à leur vie morale et intellectuelle. On a taxé ces époques du nom flétrissant de siécles d'ignorance; et malheureusement cette qualification ne leur convenait que trop, du moins dans certaines locatités, et pour certaines classes déshéritées de la Société. La fin du 16ème siècle en particulier et le commencement du 17ème furent de ce nombre, grâce aux guerres de religion suscitées alors par la défection du moine augustin, Martin Luther ; et les ténèbres de l'ignorance se fussent épaissies sans doute encore bien davantage, si toute une classe d hommes éclairés et généreux,

au nombre desquels figure avec avantage M. de la Salle, ne se fût levée en même temps pour conjurer le mal.

L'Eglise avait aperçu ces malheurs, les plus funestes à son action toute de lumière, quoi qu'on en ait dit, et elle s'en était émue profondément. Au Saint Concile de Trente, les Pères avaient unanimement exprimé le désir de voir s'établir des Ecoles dans toutes les paroisses catholiques ; et dans la suite, les Evêques avaient successivement répété le même vœu dans leurs Provinces et dans leurs Diocèses respectifs. Cependant jusqu'ici aucun signe ne se lève, et l'œuvre désirée reste toujours humainement impossible. Partout on attend, partout on gémit ; les prières montent jusqu'au trône de Dieu, et ce sont les prières de toute l'Eglise, de l'Epouse même de Jésus-Christ. C'en est fait, les temps sont accomplis.

L'humanité se reconnaît impuissante à se délivrer des maux qui l'accablent ; l'action divine va se montrer. La prière confiante

de l'Eglise est un premier signe d'une intervention du Ciel, et une forte présomption qu'un fait extraordinaire va se reproduire dans le sens de l'éducation des enfants. En même temps, un homme extraordinaire devra paraître aussi pour inaugurer ce fait Quel sera cet homme ? La divine Providence, qui a déjà disposé de toutes choses pour son avènement, va se charger Elle-même de le mettre en lumière.

Il existe à Reims, ville de France, un chanoine jeune encore ; il est savant, il prie, il est vertueux ; il est propre aux plus grandes entreprises : voilà l'homme de la droite de Dieu. M. de la Salle cependant ne se doute encore en aucune manière des desseins de Dieu sur lui ; mais un concours de circonstances fortuites, ou plutôt providentielles, vont les lui découvrir, et il sera fidèle à sa mission.

Un jour, un homme se présente à lui ; il vient solliciter sa protection et ses lumières pour entreprendre une école dans la ville de Reims même. M. de la Salle comprend

qu'il y a là un bien réel à promouvoir ; il n'hésite pas à accorder son concours. De ce moment, on peut dire que les Ecoles sont fondées ; car un germe fécond vient d'être jeté dans de la bonne terre, et le sol réchauffant du cœur de M. de la Salle va lui faire produire le centuple, et le centuple du centuple. Bientôt, ce premier essai ayant réussi, d'autres hommes vinrent encore le trouver dans le même but. Alors M. de la Salle émerveillé, et ne sachant pas encore ce que signifie ce mouvement, les accueille cependant encore avec la même bonté, et continue de leur accorder une direction marquée au coin de la plus grande sagesse. Aussitôt, des cantons voisins, il commence à recevoir des demandes d'instituteurs ; et insensiblement des Ecoles s'établissent de divers côtés, avec un succès toujours croissant. Et ainsi, peu à peu, le nombre des Frères augmentant sans cesse, (car c'est ainsi qu'on les a appelés dès le commencement,) on en vint à établir des Séminaires d'instituteurs à Paris, à Rouen, et en diverses autres localités ; et dès lors, les demandes pour établisse-

ments d'écoles furent innombrables. Autre marque d'une mission véritable, l'empressement universelle à recourir à un homme, à une Institution. Evidemment le doigt de Dieu était là.

Mais il est d'autres traits caractéristiques des œuvres divines sur la terre ; ce sont les contradictions et les persécutions, et elles ne furent pas épargnées au Vénérable Fondateur des Ecoles Chrétiennes. Elles lui vinrent de toutes parts, des ordres séculiers et même des ordres ecclésiastiques ; et, plus d'une fois, elles faillirent faire rentrer dans le néant sa chère Communauté. Bien plus, des membres indignes de cette même Communauté vinrent parfois grossir le nombre de ses persécuteurs. Mais lui, solidement établi en Dieu, n'en fut jamais ni troublé ni ébranlé ; et toujours ces épreuves ne servirent qu'à faire briller davantage ses hautes qualités, et à promouvoir les intérêts de l'œuvre qu'il avait entreprise. Désintéressé jusqu'à l'héroïsme, il se dépouilla lui-même de tout ce que les autres hommes ont coutume de rechercher avec le plus d'empressement, et de

ce qui semblait le plus devoir appuyer son Institut naissant, je veux dire : les honneurs et les richesses. Il abdiqua son Canonicat de Reims, et il distribua aux pauvres un riche patrimoine, qui lui était échu en héritage. Sa foi lui avait fait découvrir, malgré toutes les raisons qu'on avait pu lui opposer, que, pour accomplir l'œuvre de Dieu, il faut être entièrement dépouvu de tous les avantages humains et terrestres, qui sont plutôt alors des entraves que des secours.

Mais le cachet le plus authentique de la divinité de son œuvre et de sa mission, ce fut la sanction solennelle donnée par le St.-Siège lui-même aux Constitutions qu'il avait élaborées pour régir sa Communauté. Cette sanction, décrétée par la plus haute autorité ecclésiastique, fut comme la déclaration formelle que tout avait été fait selon l'esprit et la volonté de Dieu.

Il est donc bien vrai, et c'était une chose parfaitement reconnue même de son temps, en fondant l'œuvre des Ecoles Chrétiennes, M. de la Salle n'avait fait qu'obéir à une inspiration divine ; et cette œuvre répondait à

un besoin réel et très-grave de son époque. Cependant, il en devait être ainsi, la passion et l'intérêt ne laissèrent pas pour cela de lui susciter obstacle sur obstacle. On intenta des procès aux Frères, sous prétexte qu'attirant les enfants à leurs écoles, ils empêchaient ainsi les profits de certains maîtres laïques, qui n'avaient que ces revenus pour vivre. Les Frères eurent beau protester qu'ils n'enseignaient qu'à des enfants pauvres, et qui ne pouvaient pas payer, on prétendit toujours qu'ils faisaient tort à ces maîtres, et on les condamna à diverses reprises. D'ailleurs on soutenait qu'en instruisant cette classe d'enfants, les Frères troublaient toutes choses, que ces enfants n'avaient besoin que de savoir " manier le rabot et la lime, " et rien de plus. Tels étaient alors, tels sont encore aujourd'hui, et tels seront éternellement le patriotisme et la philanthropie de tous ces fonctionnaires hypocrites, qui se proclament pourtant bien haut les amis et les protecteurs du pauvre peuple. A l'œuvre on les reconnaît : *Ex fructibus eorum cognoscetis eos.*

Mais, continuons de nous édifier au spectacle de la Communauté de M. de la Salle, et voyons 2o. si l'Institut des Frères a hérité de l'esprit et de la mission de son Vénérable Fondateur.

II

En fondant l'œuvre des Écoles Chrétiennes, M. de la Salle n'avait pas seulement en vue son pays et son époque. Il pensait et avec beaucoup de raison, qu'une œuvre, qui n'a pas ce caractère d'universalité qui la rende propre à tous les peuples et à tous les temps, doit bientôt périr, et par conséquent ne saurait être très-utile, et ne mérite pas, à proprement parler, le titre de fondation. C'est pourquoi, tant qu'il vécut, il tâcha par ses exemples, par sa doctrine et par sa direction, d'imprimer ce caractère à sa Communauté ; et, pour la suite, il lui laissa des

Constitutions, ou un corps de Règles, tendant toutes au même but. Ces Règles, chaque membre, prononçant ses vœux dans l'ordre des Frères, jurait de les observer jusqu'à la mort. Il se trouva ainsi qu'ils héritèrent tous de l'esprit et des dispositions de M. de la Salle, qui les avait fait passer tout entières dans ses Constitutions. Aussi, pour peu qu'on ait pris connaissance de la vie et des Constitutions du V. de la Salle, dès qu'on aperçoit un de ces bons Frères, on croit voir l'image véritable de son saint Fondateur, et le modèle vivant de la Règle qu'il en a reçue. Son habit, son air, son maintien, sa démarche, tout en lui trahit son origine, et révèle un véritable enfant du V. de la Salle.

Cette Règle n'a jamais subi de changement depuis, et elle n'en eut jamais besoin ; car elle était le prix d'une sagesse consommée, de longues et sérieuses réflexions, d'une prière ardente et persévérante. De son côté, l'Ordre entier l'a toujours si bien observée, qu'il n'a jamais eu besoin de réforme ;

et, à l'heure qu'il est, après deux cents ans d'existence, il a conservé sa ferveur des premiers jours. C'est là un prodige non moins grand que celui de sa fondation elle-même ; et il est encore plus étonnant, à raison de sa durée, de la multiplicité et de la variété de ses sujets. Quel prodige, en effet, de voir des milliers d'hommes, de tous les rangs, de toutes les nationalités, de tous les caractères, et dispersés sous toutes les zones, suivant la même Règle, poursuivant le même but, et se fondant pour ainsi dire dans un même esprit ! Evidemment, encore une fois, le doigt de Dieu est là ; et il ne saurait exister de meilleure preuve de la mission et de l'esprit du V. de la Salle.

Et c'est encore cette Règle elle-même qui est le principe de la vitalité et de la fécondité que l'on remarque dans cet Ordre. A peine deux siècles se sont écoulés depuis sa fondation, et déjà il compte dans son sein près de quinze mille sujets, répartis de la Chine à l'Irlande, de Constantinople aux extrémités occidentales de l'Amérique. Et la

France, l'ingrate France, qui les a vus naître dans son sein, et qui a bénéficié si longtemps de leurs inappréciables services, est peut-être la seule nation aujourd'hui qui ne veuille plus d'eux, et qui leur dénie l'hospitalité.—"Ça sent trop le Jésuite," s'écrie-t-on dans les rangs officiels du gouvernement.—Ah! peut-être que ça sent trop le chrétien aussi; et voilà pourquoi ils en ont de si désagréables nausées.—" Les Frères, ajoute-t-on, ne sont après tout que des ignorants; comment peuvent-ils donner la science, qu'ils ne possèdent pas eux-mêmes ?"—C'est là, mes Frères, une assertion toute gratuite, pour ne pas dire insolente; mais, en tout cas, une assertion dénuée de toute justice et de toute raison. Comment se fait-il, en effet que, dans les concours publics, les premiers prix aient été généralement remportés par les élèves des Frères, comme il appert par les comptes-rendus officiels ?—"Mais encore il faut, se dit-on, des écoles gratuites et obligatoires; ce que ne peuvent procurer les Frères."—Hypocrites, dites donc plutôt des écoles sans Dieu; car c'est là le fin mot, que vous cachez

si habilement sous ces belles formules, depuis que vous voulez déchristianiser la France. Quant à la gratuité, qui, plus que le Frère des Ecoles Chrétiennes, peut la procurer, lui qui a fait vœu de pauvreté, qui n'a ni fils, ni neveux, ni aucune alliance terrestre, et qui ne peut recevoir un seul sou de l'élève qu'il instruit ? Serait-ce, par hasard, le maître laïque, qui fait l'école comme un métier, et qui est pour cela largement rétribué par l'Etat, lequel prélève ces sommes sur l'impôt ?.... Leurre et fourberie que toutes ces raisons, mes Frères, leurre et fourberie ! Hélas ! jusqu'à quand abusera-t-on si énormément de la bonne foi populaire ; et jusqu'à quand ce pauvre peuple aura-t-il un noir bandeau sur les yeux !

Mais enfin, examinons en 3ème lieu si l'enseignement des Frères a bien correspondu, et s'il correspond encore parfaitement à leur mission.

III

Mes Frères, le même esprit, qui avait présidé à la fondation de l'Institut des Frères, et que nous avons reconnu être l'esprit de Dieu, est aussi celui qui préside à leur fonction. C'est M. de la Salle lui-même qui, avec cette sagacité et cette certitude d'appréciation qui lui étaient propres, avait déterminé le cadre de l'enseignement à donner, fixé la méthode à suivre, et la discipline à observer. Et ici, comme dans tout le reste de ses actes, éclatent ce sens pratique, cette sagesse plus qu'humaine, et, je pourrais dire, cette haute inspiration, à laquelle il paraît avoir obéi dans tout ce qu'il a fait. Vrai philosophe chrétien, M. de la Salle considère l'enfant, dont on lui confie l'éducation, comme un être intelligent et comme un être religieux tout à la fois ; et c'est en présence de cette double qualité qu'il imagine et qu'il fait

exécuter son système d'enseignement. Lui-même, il compose les principaux livres qui doivent servir à l'élève, et qui sont jugés si parfaits, qu'on n'a jamais pu, depuis deux siècles, leur en substituer qui le soient davantage ou même qui le soient autant. Quant à sa méthode, il devança tellement ses contemporains, qu'il se plaça tout d'un coup au niveau des inventions reconnues les plus parfaites de nos jours. Sa discipline est douce et forte en même temps, mais ces deux qualités sont si bien tempérées l'une par l'autre, qu'elles n'en forment plus qu'une seule, très-aimable et très-raisonnable dans le maître qui en est doué. En un mot, dans ce système éminemment chrétien, on accorde à chaque chose sa part d'attention et de soin ; et l'enfant, ce petit être si intéressant, qui paraît doué d'une double vie, reçoit dans une juste proportion l'aliment nécessaire à l'entretien et au développement de chacune de ses vies. En lui le spirituel et le temporel s'unissent dans une harmonie parfaite ; et leur croissance simultanée augmente chaque jour la vigueur de l'être tout entier. A

l'esprit et au corps,la science et la bonne éducation sociale ; mais aussi, à l'âme et au cœur, la doctrine du salut et les vertus surnaturelles. " Comme cette conception de l'éducation, " s'écrie là-dessus M. Armand Ravelet, " est plus vaste, plus haute que celle des réformateurs, dont l'esprit étroit et violent ne songe qu'à deviser et à restreindre,.... ne voyant dans l'éducation que l'art d'entasser dans de jeunes têtes des faits et des chiffres brutaux, sans loi, sans bien, et sans conclusion ! -L'enfant, " ajoute-t-il, " ne doit pas être élevé comme une bête savante, et son cerveau n'est pas une machine mnémotechnique destinée à reproduire toutes les paroles qu'on lui a enseignées. Il doit savoir d'où il vient, où il va, et pourquoi il agit."

Voilà donc l'éducation telle que l'entendait M. de la Salle, et telle que l'a exécutée dans tous les temps son Institut ; et ce mode correspond parfaitement à la mission qu'ils ont reçue d'instruire et de former la jeunesse chrétienne. Aussi produisit-il, dès le

commencement, les plus heureux résultats ; et dans tous les lieux où les Ecoles Chrétiennes furent établies, la jeunesse s'éleva et grandit avec des mœurs honnêtes, avec des habitudes d'ordre et de vertu ; et, peu à peu, par une conséquence naturelle, la société elle-même s'améliora. Ah ! si les jeunes générations avaient toujours eu de tels maîtres à leur tête, les sociétés n'auraient pas à déplorer actuellement tant de désordres dans leur sein, ni à redouter des catastrophes pour l'avenir.

Mais on dira : Le genre d'enseignement qui convenait et qui suffisait, il y a deux siècles, ne peut plus satisfaire les exigences modernes, vu les transformations et les progrès en tous genres, qui se sont opérés depuis ce temps.—Je le sais ; et cela est vrai dans une certaine mesure, quoique non pas d'une manière aussi radicale qu'on veut bien le prétendre. Mais aussi, M. de la Salle n'avait pas tellement circonscrit le cercle des études dans les Ecoles, qu'il ne fût plus possible de l'étendre ou de le modifier. Au con-

traire, doué comme il était d'une grande hauteur de vue, et embrassant par le génie l'universalité des temps et des lieux, tout en traçant des limites qu'il ne serait pas permis de dépasser, il avait ouvert un vaste champ à l'initiative personnelle ; en sorte que ,dans la suite, il fut libre à chacun d'améliorer ou de modifier, dans ses limites, suivant les nécessités de chaque époque. Et il est certain que dans l'Institut, on a usé largement de cette liberté, puisque l'enseignement a toujours donné pleine satisfaction, et qu'il s'est trouvé entièrement de niveau avec les exigences de tous les temps. C'est si bien le cas que, même dans ces dernières années, comme je l'ai déjà fait remarquer, les élèves des Frères, concourant avec ceux des autres écoles, ont eu l'avantage sur elles ; et que l'Angleterre elle-même, cette nation éminemment pratique, comme on sait, faisait naguère instance auprès des Maisons de France pour en obtenir des Frères en nombre suffisant pour leur confier l'éducation de toute la jeunesse anglaise.

Mes Frères, rien ne conclut inexorablement comme des faits ; et ceux-ci sont d'une évidence telle, qu'ils crèvent les yeux de quiconque ne s'obstine pas à les fermer pour ne rien voir.

Donc l'enseignement des Ecoles Chrétiennes a toujours répondu, et répond encore pleinement à toutes les exigences de chaque époque, et de la nôtre en particulier. Donc l'enseignement a toujours correspondu, et correspond encore en entier à la mission qu'avaient reçue M. de la Salle et son Institut. Donc cet enseignement mérite à bon droit la confiance et l'appui de tous les gens judicieux et bien intentionnés.

Accordons donc, mes Frères, toutes nos sympathies à un Ordre si saint, et devenu si recommandable par sa durée, par le nombre et la qualité de ses sujets, par l'importance et l'étendue de ses services, et enfin par l'intégrité de ses doctrines et de ses traditions. Cet Ordre est aujourd'hui une des plus grandes et des plus pures gloires de l'Eglise

Catholique, un de ses ornements les plus précieux, entourons-le donc de tous nos respects. Pour subsister, et même pour se développer, il n'a besoin que d'une chose, et c'est la seule qu'il requiert en ce moment de vous tous : c'est que vous laissiez aller à lui les enfants, et que vous ne les empêchiez en aucun temps : *Sinite parvulos, et nolite eos prohibere ad me venire.* (St. Mathieu. C. xix. V. 14.)— et même c'est plutôt pour faire du bien que pour en recevoir, qu'il les invite ainsi. Laissez-les donc aller, ces chers petits ; ce ne sera pas difficile, ils s'y portent d'eux-mêmes. La bonté, la patience, la douceur de ces bons Frères les attirent ; en sorte qu'il faudrait leur faire violence pour les en détourner. N'allez point commettre cet attentat, ni vous rendre jamais à ce cri désespéré de l'athéisme et de l'impiété : *Cogite parvulos....* Forcez, obligez les enfants de venir à nous. Ils ne veulent pas s'y rendre, instinctivement ils s'y refusent ; mais contraignez-les, et nous leur enseignerons une liberté qu'ils ne connaissent pas, un symbole qu'ils

n'ont jamais appris, une morale qui révolte la nature. Non, mes Frères, ne subissez jamais sous ce rapport, l'influence et les exemples funestes de notre ancienne mère-patrie, qui répudie maintenant les plus saines et les plus glorieuses traditions de son passé ; mais aussi, qui en est punie comme elle le mérite par le renversement de tout ordre, par l'instabilité de son présent, et par la perspective d'un avenir affreux. Mais plutôt, prêtez l'oreille à la douce voix de la Religion, à la voix de la conscience et de l'honneur, qui vous avertissent par ma bouche de procurer à la jeunesse chrétienne une éducation en rapport avec ses hautes destinées religieuses et sociales, une éducation telle que les Frères surtout savent en donner. Et la postérité heureuse bénira les ancêtres qui l'auront gratifiée d'un si grand bienfait ; et la patrie, paisible et florissante, arrivera sûrement à des fins honnêtes et glorieuses, tout en transmettant ses enfants à une patrie plus parfaite, où l'on ne connaît plus ni les malheurs ni les vicissitudes du temps.

C'est la grâce que je vous souhaite de tout cœur, en implorant sur vous tous et sur moi-même la bénédiction bienveillante de Monseigneur.

A. M. D. et M. G.